

Arts visuels, 12^e année

Programme **FRANÇAIS**

Code de cours		Crédit du cours	Code de cours		Crédit du cours
0274	Arts visuels 1A	0,5; 1,0	0287	Arts visuels 5A	0,5; 1,0
0275	Arts visuels 1B	0,5	0288	Arts visuels 5B	0,5
0276	Arts visuels 2A	0,5; 1,0	0289	Arts visuels 6A	0,5; 1,0
0277	Arts visuels 2B	0,5	0292	Arts visuels 6B	0,5
0283	Arts visuels 3A	0,5; 1,0	0293	Arts visuels 7A	0,5; 1,0
0284	Arts visuels 3B	0,5	0294	Arts visuels 7B	0,5
0285	Arts visuels 4A	0,5; 1,0	0295	Arts visuels 8A	0,5; 1,0
0286	Arts visuels 4B	0,5	0296	Arts visuels 8B	0,5

Survol de la discipline

L'éducation artistique au Manitoba comprend les disciplines des arts dramatiques, des arts visuels, de la danse et de la musique. Ces disciplines artistiques représentent des formes d'art expressives et des littératies uniques qui ont le pouvoir d'exprimer et d'incarner les idées et les sentiments en mobilisant le corps, les sens, l'esprit, l'intellect, les émotions, l'imagination et l'intuition.

L'éducation artistique permet aux élèves de mieux se connaître, de s'exprimer de multiples façons, de développer leur perception, leur interprétation et leur compréhension du monde qui les entoure. Elle illumine, approfondit et élargit l'expérience humaine. Les arts dramatiques, les arts visuels, la danse et la musique favorisent le développement des compétences globales et des apprentissages durables, diversifient les choix de littératies, et contribuent à l'épanouissement, à la construction identitaire et au bien-être.

Chacune des disciplines en éducation artistique regroupe quatre volets d'apprentissages récursifs mettant en évidence les pratiques, les compétences et les habiletés importantes. Ces volets sont : *Faire*, *Créer*, *Établir des liens* et *Réagir*. Le langage et les pratiques (*Faire*) artistiques sont reliés aux façons dont ils sont utilisés en création (*Créer*), aux manières dont ils établissent des liens avec différents contextes (*Établir des liens*) et à la réflexion et à l'analyse critique (*Réagir*). Les apprentissages de ces volets ne sont pas conçus pour être réalisés en isolation, mais de façon interdépendante pour permettre à l'élève de s'engager et de mobiliser ces apprentissages



afin de stimuler et soutenir son épanouissement artistique. Les images des papillons en **arts dramatiques**, en **arts visuels**, en **danse** et en **musique** illustrent les apprentissages récurrents en éducation artistique.

L'apprentissage en éducation artistique tient compte du rôle de l'école francophone en milieu minoritaire et de la construction langagière, identitaire et culturelle, et des principes de l'apprentissage et de l'évaluation. Les élèves dans cette discipline sont exposés à la fois à des modèles artistiques culturels et langagiers. L'apprentissage en éducation artistique contribue donc à la création et à la vitalité d'un espace francophone où l'élève peut agir, construire son identité et s'épanouir.

Survol du cours

En 12^e année, l'élève :

- développe sa compréhension du langage des arts visuels et le met en pratique. (*FAIRE*)
- génère, développe et communique ses idées pour la création en arts visuels. (*CRÉER*)
- établit des liens avec divers contextes (lieux, époques, cultures et groupes sociaux) pour développer sa compréhension de la portée des arts visuels et son identité francophone, culturelle et communautaire. (*ÉTABLIR DES LIENS*)
- a recours à la réflexion critique pour enrichir son apprentissage en arts visuels et développer son identité et son pouvoir d'agir. (*RÉAGIR*)

Bien que ces volets soient distincts, leurs apprentissages récurrents sont conçus pour être réalisés de façon authentique et interdépendante. Ils sont développés, recombinaés et transformés dans divers contextes et de différentes façons afin d'approfondir et d'élargir l'apprentissage qui se raffine et se complexifie avec le temps et les nouvelles expériences.

Compétences globales en arts visuels



La pensée critique

La pensée critique en arts visuels consiste à analyser, synthétiser, interpréter et évaluer l'expérience ou l'œuvre en arts visuels par l'observation, la réflexion et le raisonnement afin de faire des jugements et des choix éclairés pour guider ses décisions et ses actions.

- L'élève manifeste ses réactions initiales en faisant des liens personnels et en s'inspirant de ses expériences antérieures.
- L'élève utilise ses impressions initiales comme point de départ pour la réflexion.
- L'élève observe et décrit l'œuvre et l'expérience en arts visuels pour faciliter leur interprétation, leur évaluation et leur appréciation.
- L'élève détermine comment les éléments des arts visuels sont utilisés, manipulés et organisés en se basant sur ses observations, sur des évidences et sur des critères d'analyse.
- L'élève analyse l'œuvre ou l'expérience en arts visuels tout en considérant différentes observations et interprétations par le biais de l'écoute, du dialogue, du questionnement et de la recherche pour établir une compréhension commune.
- L'élève donne et justifie ses interprétations, ses préférences et ses évaluations de l'œuvre ou de l'expérience en arts visuels pour faire des jugements et des choix éclairés.
- L'élève génère, coconstruit et soupèse des critères à des fins d'évaluation de l'expérience ou de l'œuvre artistique.



La créativité

La créativité en arts visuels est la capacité à générer, imaginer, développer et transformer des idées pour inventer, innover, trouver des solutions ou réaliser une œuvre artistique.

- L'élève s'accommode de l'ambiguïté et est ouvert aux idées émergentes et spontanées.
- L'élève fait preuve de curiosité, d'ouverture d'esprit, de flexibilité, d'audace, de persévérance et de résilience.
- L'élève génère des idées en s'inspirant d'une variété de sources (expériences personnelles, sentiments, émotions, souvenirs, observations, connaissances, événements d'actualités, imagination, etc.) pour la création en arts visuels.
- L'élève bâtit en s'appuyant sur les idées des autres.

- L'élève expérimente et développe ses idées de façon itérative par le biais du langage des arts visuels (éléments, formes, terminologie, techniques, outils, etc.).
- L'élève évalue, révisé, peaufine et partage l'œuvre artistique en réponse à l'autocritique ou à la rétroaction des pairs.



La citoyenneté

La citoyenneté en arts visuels est liée à la capacité de s'engager dans le cadre d'enjeux culturels, sociaux, politiques, environnementaux et économiques par le biais des pratiques artistiques en faveur d'un monde plus humanitaire et durable.

- L'élève aborde des enjeux complexes (écologiques, sociaux, politiques et économiques) dans la création, l'interprétation et l'appréciation des œuvres et y réfléchit.
- L'élève reconnaît l'impact des principes d'équité, des droits humains et de la justice sociale sur les artistes et leurs œuvres.
- L'élève explore l'interconnexion entre soi-même, les autres et le monde naturel à travers les œuvres et les expériences en arts visuels.
- L'élève examine comment les arts visuels influencent, commentent et remettent en question les discours identitaire, social, politique et culturel en examinant divers points de vue, expériences et visions du monde.
- L'élève valorise d'autres cultures, langues et croyances et cultive l'empathie, le respect, l'inclusion et la compassion afin de naviguer et négocier les complexités du monde contemporain dans l'expérience des arts visuels.
- L'élève réalise son potentiel par le biais de ses contributions artistiques.
- L'élève s'engage avec la communauté artistique (p. ex. : artistes, événements, manifestations, organisations, associations, ressources communautaires, innovations, etc.) et propose des solutions équitables pour le bien-être de soi, des autres et du monde naturel.
- L'élève applique des pratiques éthiques (p. ex. : droits d'auteurs, propriété intellectuelle, etc.) en lien à la création, au partage et à la consommation d'œuvres visuels.



La connaissance de soi

La connaissance de soi en arts visuels comprend le développement de l'identité et du bien-être émotionnel physique et spirituel, de la résilience, de l'autonomie, de la confiance et de la persévérance. La pratique des arts visuels entraîne l'épanouissement et la transformation de l'élève et accroît son estime de soi, sa motivation et son sentiment d'appartenance.

- L'élève identifie ce qui contribue à son bien-être pour mieux se comprendre et reconnaître ses champs d'intérêt, ses valeurs, ses forces, ses défis et ses besoins.
- L'élève apprend à connaître les facteurs qui façonnent son identité par le biais d'expériences en arts visuels.
- L'élève se régule, s'évalue et réfléchit sur l'expérience en arts visuels pour s'améliorer.
- L'élève se fixe et poursuit des objectifs artistiques pour son apprentissage en arts visuels, son bien-être et son avenir.
- L'élève s'adapte aux nouvelles expériences et renouvelle sa perception de soi et du monde avec espoir et persévérance.
- L'élève reconnaît son rôle et les façons dont les arts visuels forment les identités personnelle, culturelle et artistique et améliorent la vie, l'apprentissage, les loisirs et le travail.



La collaboration

La collaboration en arts visuels consiste à apprendre les uns des autres et à travailler ensemble pour faciliter la coconstruction du sens au service d'un but commun en utilisant le langage et les processus artistiques liés aux arts visuels.

- L'élève reconnaît et respecte le fait que d'autres personnes peuvent avoir différentes préférences, idées, interprétations, et opinions à l'égard des expériences en arts visuels.
- L'élève comprend que s'inspirer des idées des autres peut enrichir son apprentissage en arts visuels et approfondir sa réflexion.
- L'élève partage ses idées et ses perspectives tout en valorisant celles des autres.
- L'élève met en pratique les conventions reliées à une prestation artistique (pièce de théâtre, improvisation, etc.) en étant à l'écoute des autres et en ajustant son jeu à celui des autres.
- L'élève donne et accepte de la rétroaction par rapport à ses idées et celles des autres.
- L'élève partage des responsabilités et occupe divers rôles au sein d'une équipe.

- L'élève s'engage avec la communauté (p. ex. : artistes, événements, manifestations, organisations, associations, ressources communautaires, etc.) afin de développer des possibilités d'apprentissage en arts visuels.
- L'élève s'engage à participer à l'objectif collectif ou au but commun tout en coconstruisant avec ses pairs.



La communication

La communication en arts visuels repose sur une interaction avec autrui ou avec une œuvre permettant d'exprimer ou d'interpréter des messages, des idées ou des émotions, et d'y réagir par le biais des langages et des processus artistiques.

- L'élève utilise le langage des arts visuels (éléments, formes, terminologie, techniques, outils, etc.) pour communiquer des idées.
- L'élève utilise divers modes (oral, visuel, sonore/audio, médiatique, gestuel, symbolique, tactile et spatial) et outils (TIC, numérique, etc.) selon le contexte d'apprentissage.
- L'élève reconnaît l'impact de ses contributions en arts visuels sur le développement de son identité et de ses relations.
- L'élève détermine l'intention artistique d'une œuvre en tenant compte du contexte et du public cible.
- L'élève cherche à comprendre les messages dans ses expériences en arts visuels par le biais de l'observation, de l'écoute active, du questionnement et de la réflexion.
- L'élève examine et comprend les façons dont les arts visuels peuvent communiquer des aspects de la personne, de la culture, de l'histoire, des traditions, des valeurs, des enjeux et des événements.
- L'élève engage profondément le corps, les sens et l'imagination pour s'exprimer et communiquer des pensées et des sentiments par le biais du langage des arts visuels.
- L'élève établit des liens et noue des relations par le biais d'expériences en arts visuels.
- L'élève reconnaît le pouvoir communicationnel des arts visuels pour bâtir la communauté.

Note : Les listes de manifestations ne se veulent pas des listes exhaustives.



Apprentissages durables

« Faire » en arts visuels

L'élève développe sa compréhension du langage des arts visuels et le met en pratique en utilisant les éléments et les principes de la composition, les matériaux, les outils, les techniques et les procédés de cette discipline. L'élève peut ainsi incarner, comprendre et communiquer des idées et des sentiments par le biais du corps, des sens, de l'esprit, de l'intellect, des émotions et de l'intuition. Comprendre et mettre en pratique le langage des arts visuels illuminent, approfondissent et élargissent l'expérience humaine par le biais d'interactions, de relations et de réalisations individuelles et collectives.

« Créer » en arts visuels

L'élève s'engage dans un processus créatif en générant, en développant et en communiquant ses idées dans la création en arts visuels. Le processus créatif en arts visuels permet à l'élève d'imaginer des possibilités, de communiquer de façon unique et efficace des idées et des émotions complexes, d'exprimer l'intangibilité et d'explorer ses identités. Grâce à ce processus, l'élève explore diverses façons, parfois inattendues, de résoudre des problèmes et de trouver des solutions. La pensée créative divergente et flexible nécessaire au processus créatif est essentielle pour tout apprentissage de nos jours.

« Établir des liens » en arts visuels

L'élève développe sa compréhension de la portée, de l'influence, de l'impact et du rôle des arts visuels en établissant des liens avec divers contextes (lieux, époques, cultures et groupes sociaux). En s'engageant avec les œuvres, les artistes, les formes, les traditions, les styles et les mouvements liés aux arts visuels, l'élève peut ainsi comprendre le monde qui l'entoure et s'ouvrir à différentes perspectives. « Établir des liens » en arts visuels invite l'élève à interroger le passé, à remettre en question le présent et à orienter son avenir.

« Réagir » en arts visuels

L'élève a recours à la réflexion critique pour orienter son apprentissage en arts visuels en réagissant, en observant, en décrivant, en analysant et en interprétant ses expériences dans cette discipline. Le processus de réflexion critique en arts visuels invite l'élève à reconnaître différentes perspectives, à remettre en question et à forger ses idées, ses croyances et ses valeurs et à appliquer ses nouvelles compréhensions à son apprentissage. Ce processus contribue au développement de son identité et de son agentivité et est nécessaire pour un apprentissage transformateur.

Apprentissages

Les apprentissages en arts visuels sont regroupés en **quatre ailes ou volets** interdépendants accompagnés d'un **énoncé** (*Faire, Créer, Établir des liens et Réagir*). Ces apprentissages ne sont pas conçus pour être réalisés en isolation. Tout comme les ailes du papillon fonctionnent en synchronisme, les apprentissages des quatre ailes sont conçus pour être réalisés de façon interdépendante.

Les manifestations d'apprentissages concrétisent et précisent la signification de chacun des treize apprentissages.


Faire (AV-F) : L'élève développe une compréhension du langage des arts visuels et le met en pratique.

12-AV-F1 L'élève développe ses compétences dans l'utilisation des éléments et des principes liés aux arts visuels dans une variété de contextes en :

- utilisant le vocabulaire des arts visuels afin d'identifier et de décrire les éléments, les principes et leurs relations liés au design artistique;
- expérimentant avec les éléments, les principes et leurs relations dans le cadre d'environnements naturels et construits;
- sélectionnant, combinant et manipulant des éléments et des principes artistiques afin de relever des défis et de résoudre des problèmes artistiques;
- explorant des approches contemporaines de design, de composition et de structuration d'œuvres d'art et de la culture visuelle (p. ex. : techniques mixtes, nouvelles technologies, matériaux non traditionnels, etc.).

12-AV-F2 L'élève développe ses compétences dans l'utilisation des matériaux, des outils, des techniques et des procédés en arts visuels dans une variété de contextes en :

- identifiant leurs propriétés et leurs potentialités par la recherche, l'expérimentation et la pratique;
- expérimentant avec une variété de matériaux, d'outils, de techniques et de procédés afin de développer ses intentions et ses préférences artistiques;
- les sélectionnant et en les utilisant afin de développer ses aptitudes techniques et créatives et de représenter ses intentions artistiques;
- améliorant, en intégrant et en affinant ses compétences de production artistique à l'aide : d'une gamme de matériaux et d'approches de son choix (p. ex. : multimédia, techniques mixtes, images numériques et objets); d'une gamme de techniques et de procédés; d'une gamme d'outils et de technologies virtuelles et numériques.



12-AV-F3 L'élève développe ses habiletés d'observation et de représentation artistique en :

- sélectionnant et en utilisant diverses techniques d'observation et de représentation de sujets divers;
- extrayant, en isolant et en combinant des éléments choisis afin de représenter des sujets observés et imaginés;
- appliquant et en transférant des techniques d'observation et de représentation pour représenter des sujets imaginés ou fictifs;
- appliquant et en différenciant des approches variées (p. ex. : expressionniste, abstraite, réaliste, cubiste, exagérée, etc.) de divers sujets de représentation.


Créer (AV-C) : L'élève génère, développe et communique ses idées pour la création en arts visuels.

12-AV-C1 L'élève génère des idées en s'inspirant de sources diverses pour la création en arts visuels en :

- s'inspirant d'expériences personnelles et de sources pertinentes (p. ex. : sentiments; émotions; souvenirs; imagination; observations; associations; traditions culturelles; événements; actualités; enjeux sociaux, politiques, historiques, environnementaux; etc.) afin de stimuler sa curiosité et de générer des questions et des idées;
- explorant une gamme de ressources et de stimuli (p. ex. : mouvements, images, sons, musiques, histoires, poésies, technologie, multimédia, costumes, accessoires, objets, etc.) afin de générer des idées et des questions;
- considérant d'autres disciplines artistiques (arts médiatiques*, arts dramatiques, danse, musique) et d'autres domaines afin d'inspirer et de déclencher des idées pour la création en arts visuels;
- expérimentant avec divers éléments, techniques et outils.

12-AV-C2 L'élève expérimente et développe ses idées pour créer des œuvres en intégrant les éléments, les principes et les matériaux liés aux arts visuels en :

- demeurant ouvert aux inspirations et aux idées émergentes et spontanées;
- réagissant de façon flexible et créative aux défis ainsi qu'aux occasions qui se présentent au cours du processus de création artistique;
- s'engageant dans des cycles d'expérimentation et de génération d'idées afin de tester ses idées, d'envisager des possibilités;
- analysant et en adaptant ses idées et son processus de création en fonction de l'interaction du médium et de l'intention artistique;

- 
- reconnaissant, en analysant et en résolvant les défis qui se présentent au cours du processus créatif;
 - sélectionnant, en synthétisant et en organisant ses idées, les éléments et les matériaux choisis pour appuyer son intention et structurer sa création visuelle.


12-AV-C3 L'élève révisé, peaufine et partage ses idées et ses créations en arts visuels en :

- sélectionnant et en partageant le travail en cours pour en recueillir des rétroactions;
- analysant, en révisant et en peaufinant en réponse à une autocritique ou à la rétroaction des pairs;
- reconsidérant ou en confirmant ses choix;
- finalisant et en partageant son œuvre en tenant compte de son intention et de l'auditoire cible;
- contribuant de façon créative et constructive aux tâches d'installation, d'exposition et de conservation;
- documentant son processus de création et ses œuvres dans le but de constituer, de tenir à jour et d'utiliser un portfolio;
- appliquant des pratiques artistiques, légales et éthiques (p. ex. : droits d'auteurs, propriété intellectuelle, etc.) en lien à la création, au partage et à la consommation d'œuvres d'art.

Établir des liens (AV-É) : L'élève développe une compréhension de la portée des arts visuels en établissant des liens avec divers lieux, époques, cultures et groupes sociaux tout en développant son identité francophone, culturelle et communautaire.

12-AV-É1 L'élève développe sa compréhension des artistes, des œuvres et des pratiques en arts visuels en :

- explorant une variété d'œuvres, de formes, de styles, de traditions, d'innovations et de culture visuelle de divers lieux, époques, cultures et groupes sociaux (incluant celles des Premières Nations, des Inuit et des Métis);
- s'informant au sujet des intervenants du milieu des arts visuels (p. ex. : artiste, concepteur médiatique, designer, photographe, graphiste, infographe, concepteur de sites Web, critique d'art, historien, illustrateur, créateur de bandes dessinées, artisan, éducateur, conservateur de musée, technicien en conservation et en restauration d'œuvres et d'objets d'art, chroniqueur, etc.);
- s'engageant avec la communauté artistique locale, manitobaine et canadienne en arts visuels (p. ex. : événements, manifestations, expositions, galeries, organisations, référents culturels, ressources communautaires, innovations, etc.) afin de développer des possibilités d'apprentissage.




12-AV-É2 L'élève développe sa compréhension de l'impact et de l'influence des arts visuels en :

- examinant les façons dont les arts visuels influent sur l'identité, l'appartenance à la francophonie, la croissance personnelle et les relations avec les autres;
- reconnaissant l'impact du contexte sur les arts visuels et les artistes (p. ex. : contexte personnel, social, culturel, politique, économique, géographique, environnemental, historique, technologique, etc.);
- examinant comment les arts visuels de la francophonie et d'autres cultures influencent, commentent et remettent en question le discours identitaire social, politique et culturel;
- explorant comment les arts visuels influencent et sont influencés par d'autres disciplines artistiques et d'autres domaines;
- explorant comment les nouvelles technologies et idées peuvent engendrer le changement et l'innovation dans les arts et la culture visuelle (p. ex. : changement de la définition de l'art et de la distinction entre la haute et la culture populaire, changement du statut des femmes dans la société et dans les arts, effet des médias numériques ou des réseaux sociaux sur les démarches artistiques, etc.).

12-AV-É3 L'élève développe sa compréhension du rôle, de la signification et de la raison d'être des arts visuels en :

- explorant comment l'apprentissage des arts visuels peut enrichir et renouveler sa perception de soi et du monde qui l'entoure;
- examinant les façons dont les arts visuels peuvent communiquer différents points de vue et nous aider à comprendre d'autres perspectives;
- examinant la façon dont les arts visuels de la francophonie et d'autres cultures reflètent et interprètent les traditions, les valeurs, les enjeux et les événements de la société;
- analysant les rôles et les raisons multiples d'être en arts visuels pour les individus et la société (p. ex. : célébration, persuasion, éducation, construction identitaire francophone, commémoration, divertissement, commentaire social, loisir récréatif, thérapie, événement spécial, événement religieux, expression culturelle ou artistique, etc.);
- explorant les possibilités de loisirs ou de carrière en arts visuels (p. ex. : artiste, concepteur médiatique, designer, photographe, graphiste, infographe, concepteur de sites Web, critique d'art, historien de l'art, illustrateur, créateur de bandes dessinées, artisan, éducateur, conservateur de musée, technicien en conservation et en restauration d'œuvres et d'objets d'art, éducateur de musée, chroniqueur, historien, etc.).



Réagir (AV-R) : L'élève a recours à la réflexion critique afin d'enrichir son apprentissage en arts visuels et développer son identité et son pouvoir d'action.

12-AV-R1 L'élève manifeste ses réactions initiales à l'égard de ses expériences en arts visuels en :


- suspendant son jugement tout en prenant le temps de bien percevoir les œuvres d'art et les expériences en arts visuels avant de partager ses opinions, ses interprétations et ses évaluations;
- faisant des liens personnels et en s'inspirant de ses expériences antérieures;
- utilisant ses impressions initiales comme point de départ pour l'analyse et la réflexion critique.

12-AV-R2 L'élève observe et décrit ses expériences en arts visuels en :

- faisant des observations minutieuses des éléments, des techniques, des principes et des matériaux pour faciliter l'analyse, l'interprétation, le jugement esthétique et l'évaluation;
- utilisant le vocabulaire des arts visuels pour faire des observations riches et détaillées (p. ex. : éléments, techniques, principes, matériaux, procédés, etc.);
- établissant une compréhension commune et en considérant différentes observations au sujet d'œuvres et d'expériences en arts visuels.

12-AV-R3 L'élève analyse et interprète ses expériences en arts visuels en :

- déterminant comment les éléments de composition sont utilisés, manipulés et organisés dans une grande variété d'objets et d'images à des fins créatives et artistiques;
- observant les impressions initiales et les liens personnels afin de saisir le sens et l'intention d'une œuvre d'art;
- examinant une variété d'interprétations pour comprendre que différentes perspectives (p. ex. : sociales, culturelles, historiques, politiques, disciplinaires, etc.) affectent l'interprétation d'une œuvre;
- suscitant et en affinant de nouvelles idées par le biais de l'écoute, du dialogue, du questionnement et de la recherche;
- questionnant et en expliquant ses interprétations, ses préférences et ses hypothèses;
- générant et en coconstruisant des critères à des fins d'évaluation.



12-AV-R4 L'élève applique ses nouvelles compréhensions au sujet des arts visuels pour agir de manière transformatrice en :

- justifiant ses interprétations, ses décisions, ses préférences, ses évaluations et les changements anticipés dans ses réflexions;
- comprenant et en respectant que les autres peuvent avoir leurs propres opinions, interprétations, préférences et évaluations au sujet des expériences en arts visuels;
- faisant des jugements et des choix éclairés pour alimenter l'évaluation, la prise de décision et l'action;
- partageant ses idées, ses croyances et ses valeurs en lien avec les arts visuels;
- prenant position et en agissant de façon autonome et intentionnée afin de transformer son apprentissage et d'influencer son milieu;
- reconnaissant le rôle des arts visuels dans le développement de l'identité personnelle, culturelle et artistique.

Ressources pour la mise en œuvre des programmes d'étude

Des ressources pour la mise en œuvre des programmes d'étude sont fréquemment ajoutées. Veuillez vous référer à https://www.edu.gov.mb.ca/m12/cadre/francais/arts/visuel/ressources/12e_annee.html pour voir les ressources.